



2019 • 2024

Ensemble,

**faisons de l'eau une ressource d'avenir
pour nos territoires**

**L'agence de l'eau Rhin-Meuse, moteur d'une transition
écologique et solidaire**



5 ENJEUX PHARES

Tourné vers l'avenir, le 11^{ème} programme de l'agence de l'eau Rhin-Meuse porte l'ambition d'une transition écologique et solidaire pour nos territoires.

Pour cela, il donne la priorité à 5 grands enjeux :



Préserver la biodiversité



S'adapter aux effets du changement climatique



Garantir le bon état écologique des milieux aquatiques



Garantir une eau potable de qualité et saine



Rénover les services d'eau et d'assainissement

Et de façon transversale, **mettre en place une solidarité territoriale.**



LE 11^{ème} PROGRAMME D'INTERVENTION

C'est la stratégie et le plan d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour 2019-2024. Ce programme fixe un cap avec des objectifs précis et détaille les conditions d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Il a été élaboré dans un cadre concerté et élargi.

UNE EXIGENCE ACCRUE

Le recentrage des moyens financiers autour de ces 5 priorités, qui restent à des niveaux conséquents, conduit néanmoins l'agence de l'eau à **cibler davantage ses aides** sur les projets et les investissements présentant le meilleur rapport coût / efficacité. Ce fléchage des financements s'appuie également sur une solidarité assumée au bénéfice des territoires les plus fragiles.

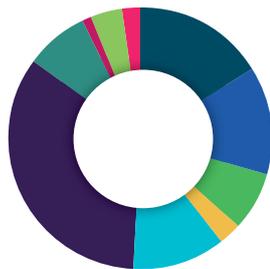
De fait, l'agence de l'eau **mobilise ses partenaires sur les urgences actuelles**, en privilégiant les solutions efficaces, les gouvernances pertinentes et les solidarités à tous les niveaux avec la volonté forte **d'appréhender la politique de l'eau de manière la plus transversale possible.**

L'AGENCE DE L'EAU, MOTEUR D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE POUR LES TERRITOIRES

L'État a conforté le rôle des agences de l'eau en tant que **1^{ers} opérateurs** pour décliner ses **politiques d'adaptation au changement climatique, de biodiversité et de gestion de l'eau** dans tous les territoires.

Le 11^{ème} programme permet de traduire opérationnellement ces politiques sur le bassin Rhin-Meuse.

L'agence de l'eau se positionne comme **LE partenaire des territoires**, des collectivités locales et des acteurs économiques et associatifs, agissant autour de l'eau et de la biodiversité, de la qualité et de la résilience de nos cadres de vie.



Répartition des aides de 2019 à 2024

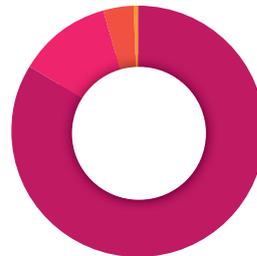
- 126 M€** | Restauration des milieux aquatiques et préservation de la biodiversité
- 101 M€** | Protection de la ressource en eau et économie d'eau
- 57 M€** | Gestion des eaux pluviales
- 20 M€** | Protection des captages d'eau potable
- 88 M€** | Lutte contre les pollutions agricoles
- 264 M€** | Épuration des eaux usées des collectivités (dont prime pour épuration)
- 60,3 M€** | Lutte contre les pollutions industrielles et artisanales
- 7,8 M€** | Solidarité internationale
- 30,3 M€** | Amélioration de la connaissance et surveillance des milieux aquatiques
- 15,5 M€** | Renforcement de la gouvernance, animation territoriale, information et sensibilisation

Près d'1 milliard d'euros pour changer le bassin Rhin-Meuse.

LES CONTRIBUTEURS

Le 11^{ème} programme s'appuie sur une **stabilité fiscale**, le maintien des taux de redevances 2018 et une diversification des recettes.

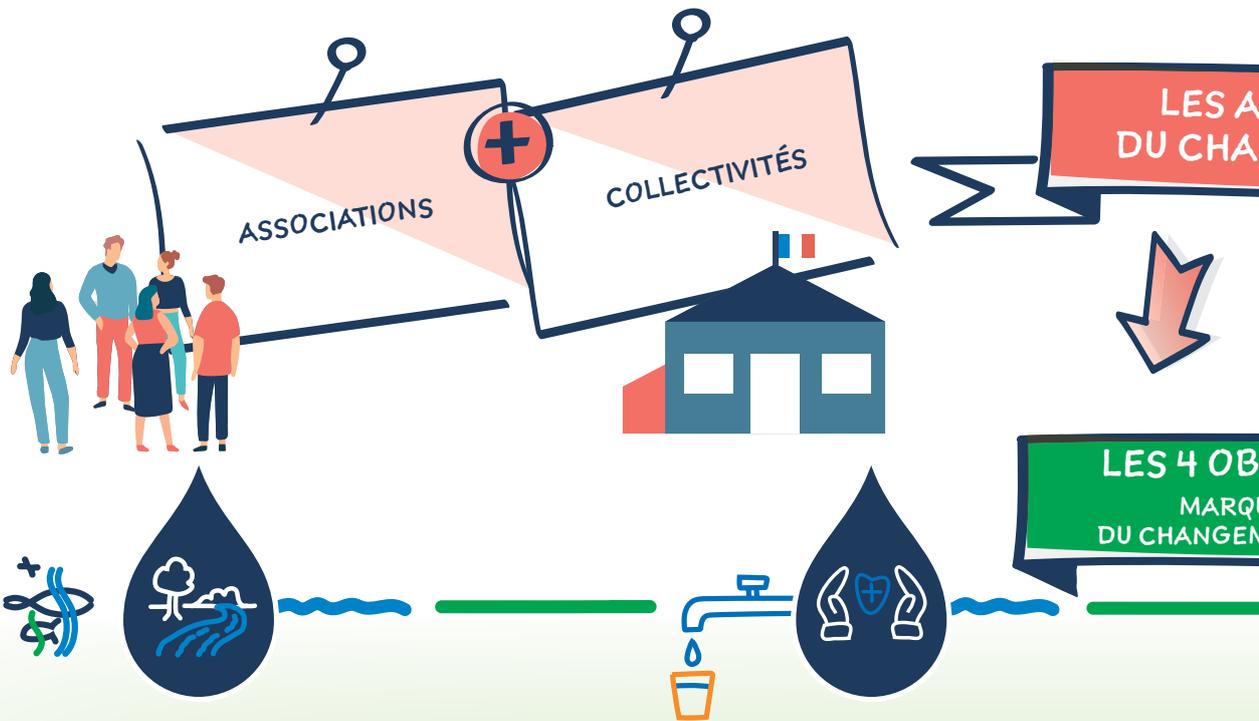
Les redevances pour pollution domestique, modernisation des réseaux de collecte ou de prélèvement et payées via la facture d'eau s'élèvent à **65 cents/m³ d'eau consommée**.



- 83,7%** | Collectivités (répercutés sur la facture d'eau)
- 12%** | Industriels
- 3,9%** | Agriculteurs, irrigants, éleveurs
- 0,4%** | Pêcheurs

40% des aides consacrées aux actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.





FAIRE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ UN MOTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES



DÉPLOYER UNE POLITIQUE DE LA NATURE EN VILLE

10% des crédits d'intervention pour aménager autrement les espaces urbains et les zones d'activités, augmentation de la dotation pour la gestion intégrée des eaux pluviales : **+60%**.



PRÉSERVER ET RESTAURER LA FONCTIONNALITÉ DES MILIEUX NATURELS ET DES ZONES HUMIDES

Hausse de **20%** des programmes de travaux en faveur de la biodiversité et de la restauration des milieux naturels.

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS TOXIQUES POUR SERVIR LA SANTÉ PUBLIQUE



PROTÉGER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Reconquête de **331** captages dégradés, **100** millions d'euros (15% des aides) pour l'agriculture et la protection des captages.



RÉDUIRE LA POLLUTION TOXIQUE À LA SOURCE

Suppression des émissions de plus de **30** substances dangereuses, réduction de **10%** à **50%** des substances prioritaires émises.

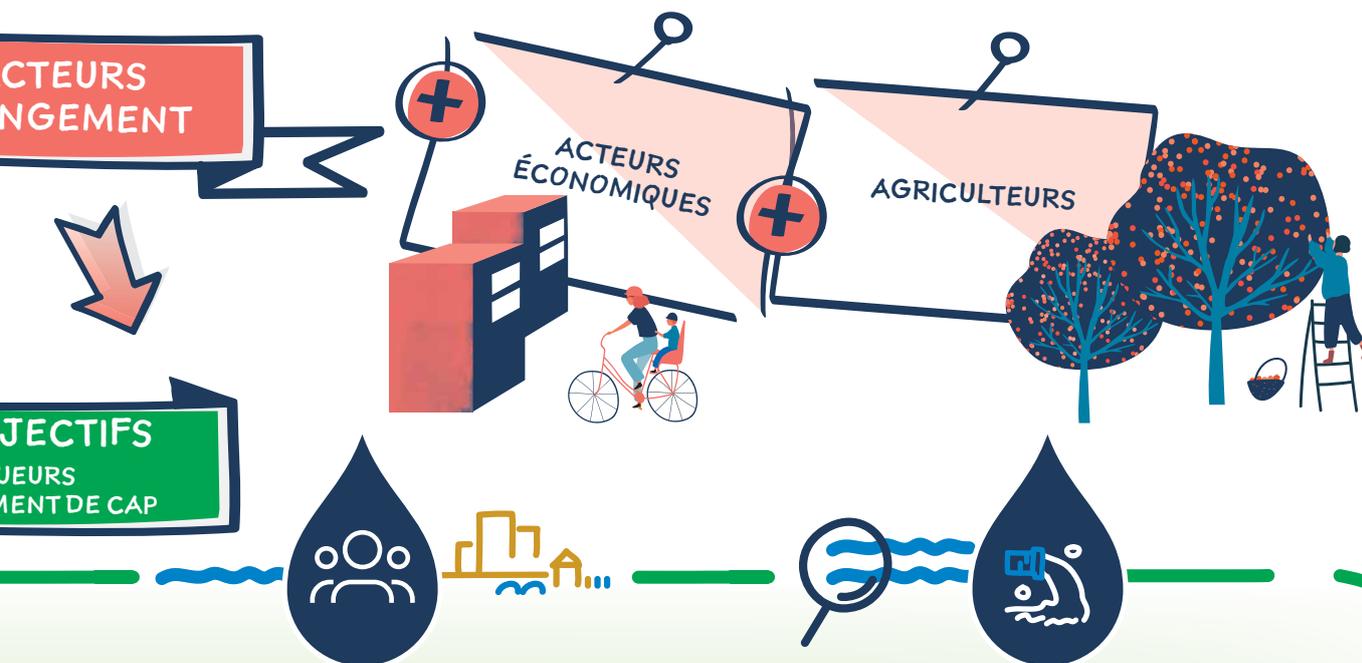
LES VALEURS FONDATRICES

SOLIDARITÉ

La solidarité territoriale est au cœur du 11^{ème} programme. Une solidarité entre territoires et la recherche d'un équilibre entre urbain et rural. La priorité va au territoire les plus fragiles : collectivité à faible capacité d'investissement, zones de revitalisation rurale ou zones de montagne.

INNOVATION

Augmenter les appels à projets afin de faire émerger l'innovation technique et en tester l'opérationnalité, innovation en matière d'ingénierie financière (avances remboursables, couverture des intérêts d'emprunt...)



PRÉPARER LES COMMUNAUTÉS DE L'EAU AUX INVESTISSEMENTS DE DEMAIN

PERMETTRE LA MODERNISATION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

30% des collectivités adoptent une dynamique de gestion patrimoniale et/ou de travaux de renouvellement à la hauteur des besoins de leur territoire.

RÉSORBER LES DERNIERS FOYERS DE POLLUTIONS CLASSIQUES

ACCOMPAGNER LES PREMIERS ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES EN ASSAINISSEMENT

Atteindre une réalisation des plans d'actions opérationnels territorialisés à **100%**, assainissement de **250** petites communes, réhabilitation de **40** ouvrages d'épuration.

SOUTIEN AUX ACTIONS-PHARES DE DÉPOLLUTION INDUSTRIELLE

Mobiliser les acteurs économiques autour de **30** actions inscrites aux plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT).

PARTENARIATS

Le 11^{ème} programme suscite la mobilisation partenariale de tous les acteurs du territoire. Il nécessite une coordination avec les services de l'État, la recherche de partenaires et la mobilisation de co-financements pour augmenter la capacité.

L'agence de l'eau souhaite généraliser les contrats de territoire « Eau et Climat » en particulier avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ces contrats, situés au croisement des projets du territoire et des priorités de l'agence de l'eau, deviennent l'outil principal de distribution des aides pour la co-construction de projets durables pour nos territoires.

8 défis territoriaux, 8 combats emblématiques

Sur le bassin Rhin-Meuse, **des territoires concentrent de multiples enjeux significatifs pour les objectifs prioritaires du 11^{ème} programme**. Ils constituent des cibles privilégiées pour la déclinaison de contractualisations territoriales spécifiques ou d'innovations visant à leur redonner un état écologique satisfaisant.



1

**Nappe d'Alsace :
la lutte contre les
pollutions**

Incitation au changement de pratiques pour tous les acteurs concernés (monde agricole, collectivités, industriels, PME, artisans), suivre la règle « de la bonne culture au bon endroit ».



2

**Le plan « Rhin Vivant » :
restauration des fonctionnalités
de 100 km de Rhin**

Rétablissement de la continuité écologique du Rhin.



3

**Sillon mosellan : reconquête de la qualité des eaux
pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable**

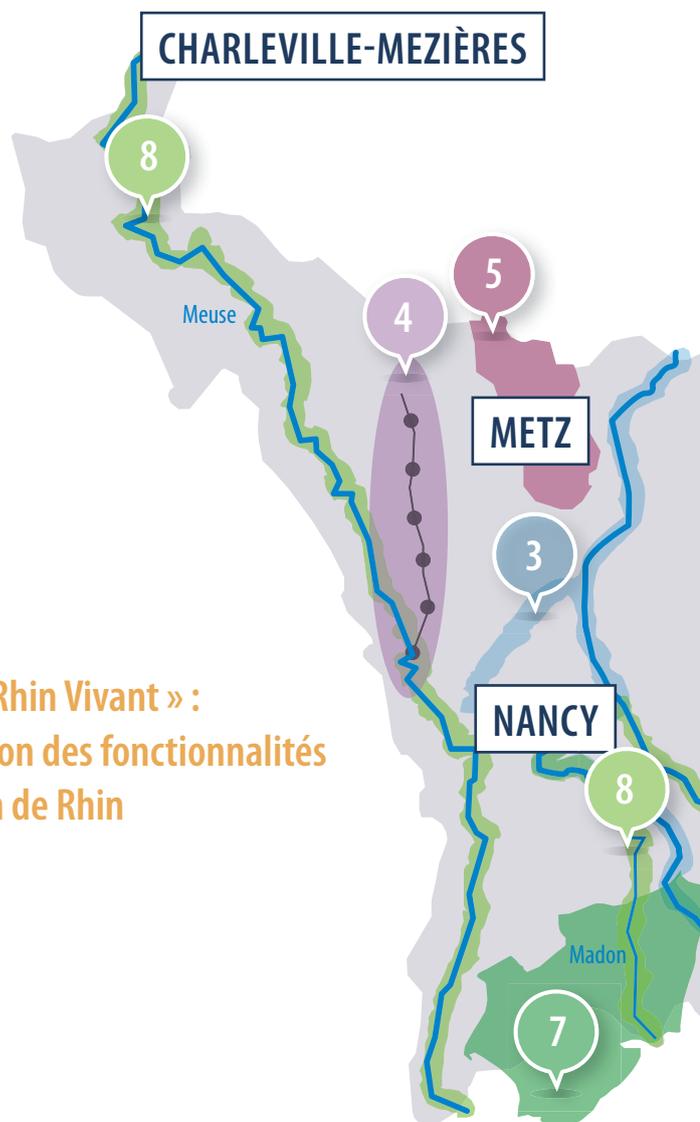
Mise en œuvre d'un schéma de sécurisation et d'approvisionnement en eau potable.



4

**Après-guerre : connaître les impacts
environnementaux**

Identification des sites de pollutions majeures, prévention des risques environnementaux et sanitaires.





5

Bassins ferrifère et houiller : reconquérir les milieux aquatiques

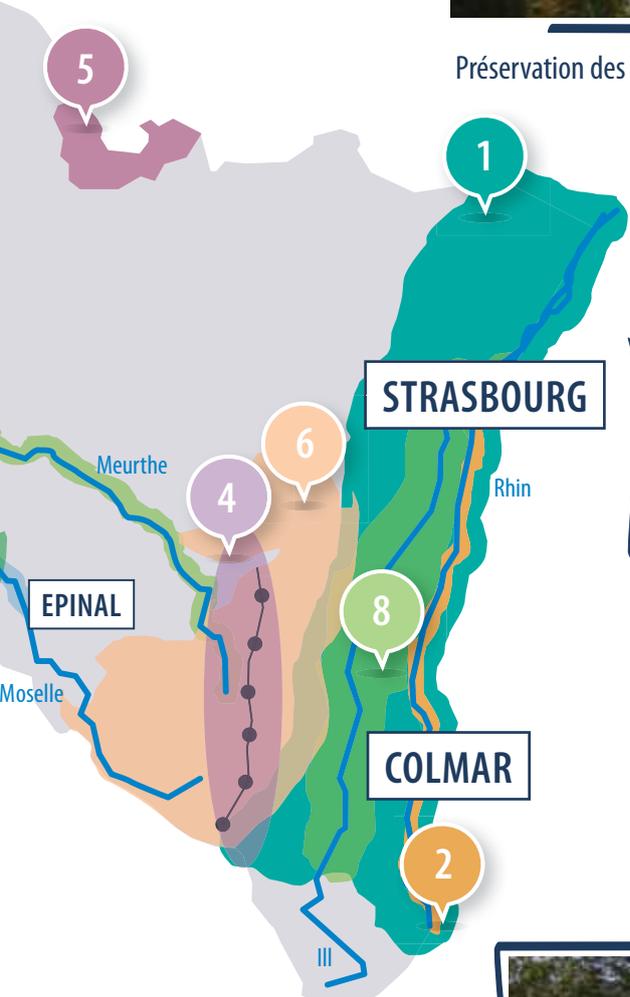
Reconquête de la qualité et du fonctionnement naturel des écosystèmes, résorption des pollutions, baisse de l'artificialisation des sols.



6

Massif vosgien : développer les solidarités dans une optique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Préservation des têtes de bassin et des habitats naturels, sécurisation de l'alimentation en eau potable.



7

Nappe des Grès du Trias inférieur à Vittel : rétablir l'équilibre quantitatif

Concertation territoriale et aides aux programmes d'économies d'eau pour tous les usages.

8

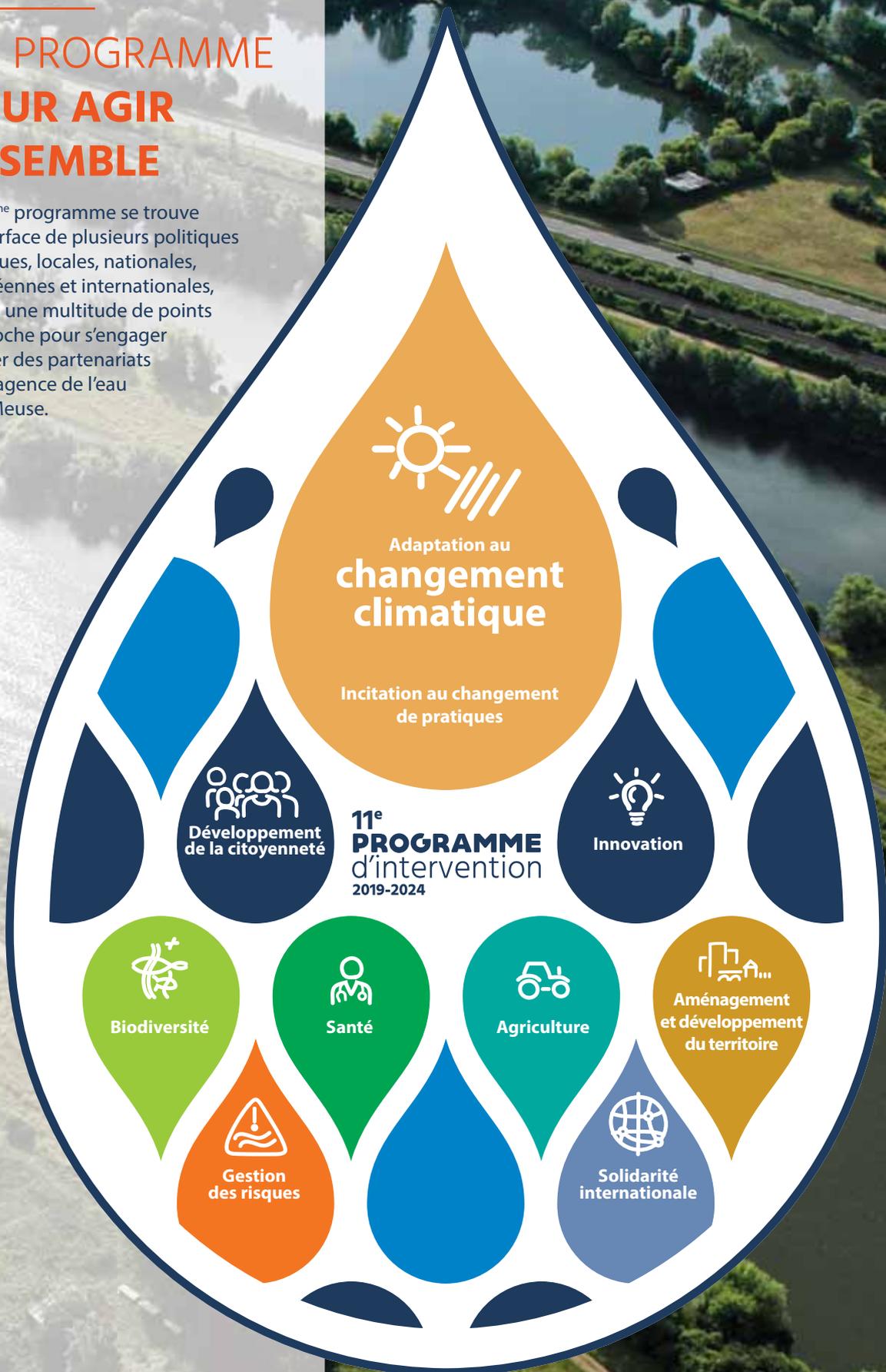


Meuse, Meurthe, Madon, Moselle, Ill : accompagner la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)

Développement de structures intercommunales partenaires dans la mise en place de projets cohérents avec les priorités du 11^{ème} programme.

UN PROGRAMME POUR AGIR ENSEMBLE

Le 11^{ème} programme se trouve à l'interface de plusieurs politiques publiques, locales, nationales, européennes et internationales, offrant une multitude de points d'accroche pour s'engager et tisser des partenariats avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse.



Photos : Adobe stock // AERM - F. CHAFFAROD, F. DONCOURT, N. LEBLANC, AS. PETTIDIER, M. PITRELL, D. RABY, O. REB // Pixabay P. GIRARD // iStock // Airdiasol Rothan // Office de tourisme de Vittel-Contrexéville //
© Agence de l'eau Rhin-Meuse - Mai 2019 - 2000 exemplaires - imprimé sur papier recyclé label écologique communautaire avec encres végétales